



Ecole Henriette BONIN

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Conseil d'école n°1

9 décembre 2008

**Ordre du jour :**

I / Bilan de la rentrée

II / Les projets culturels

III / Le projet d'école

IV / Les projets pour Noël

V / Questions diverses

**Etaient présents :**

Frédéric Beaumont (enseignant) ;

Adeline Capandeguy (enseignante) ;

Marie-Lise Detcheverry (enseignante);

Christelle Lapaix (enseignante) ;

Cathy Lemallier (enseignante) ;

Clotilde Lenormand (enseignante);

Sabine Pannier (enseignante) ;

Michèle Sabarots (enseignante) ;

Anne Christine Briand (représentante des parents d'élèves) ;

Valérie Enguehard (représentante des parents d'élèves) ;

Katy Lebailly (représentante des parents d'élèves) ;

Fabienne Lhuisset (représentant des parents d'élèves) ;

Sandrine Roverch (représentante des parents d'élèves) ;

Katy Turlais (représentante des parents d'élèves) ;

**Etaient absents excusés :**

Marc Fouquet, chef des Services de l'Education Nationale ;

Ouafaa Detcheverry (représentante des parents d'élèves) ;

Claire Autin (représentante des parents d'élèves) ;

La séance est ouverte à 18 h 00

## **I / le bilan de la rentrée.**

Les effectifs de l'école sont encore stables par rapport à l'année précédente. On compte 87 enfants inscrits.

L'organisation pédagogique est la suivante :

T. P.S. : Adeline Capandeguy --- > 20 inscrits (14 élèves présents à ce jour)

P.S. : Christelle Lapaix ---> 17 élèves

M.S. : Marie-Lise Detcheverry ---> 17 élèves

G.S. : Cathy Lemallier ---> 14 élèves

C.P. : Michèle Sabarots ---> 8 élèves

C.E.1 : Frédéric Beaumont ---> 11 élèves

Des effectifs très convenables dans les classes de maternelle sont encourageants pour les années à venir (moyenne 17 par classe).

Le directeur tient à remercier le Chef des Services qui a encore bien voulu soutenir la répartition pédagogique actuelle avec en particulier 4 classes en maternelle. Etant donnés les effectifs, cette décision s'est avérée très opportune.

Par contre, le directeur fait part de son inquiétude pour le maintien d'un Cours Élémentaire l'an prochain. Les effectifs en Cours Préparatoire sont déjà faibles et on sait que généralement quelques élèves quittent l'école entre le Cours Préparatoire et le Cours élémentaire parfois en raison de la catéchèse dispensée dans les établissements privés pendant le temps scolaire...

A la question posée aux parents «accepteriez vous une classe à deux niveaux C.P. / C.E.1», la réponse est immédiatement négative.

## **II / Le projet Culturel 2008**

Cette année, dans la continuité des années scolaires précédentes, l'équipe pédagogique a proposé un nouveau projet culturel collectif.

Il s'agissait d'inviter dans notre école du 6 au 24 octobre et du 3 au 8 novembre 2008, une artiste, madame Valérie Tonnellier. Celle-ci a initié tous les enfants de l'école à la vidéo. Ainsi, les enfants ont réalisé des courts métrages qui sont depuis peu accessibles sur le site internet de l'école.

Ce projet a passionné les enfants. Madame Valérie Tonnellier a fait preuve d'un enthousiasme communicatif.

Un DVD, présentant tous les courts métrages, sera prochainement offert à chaque famille.

Le directeur de l'école proposera à la station R.F.O. Saint-Pierre et Miquelon de les diffuser.

Ce projet qui s'inscrit totalement dans les nouvelles recommandations du Ministère de l'Education Nationale en matière d'initiation aux arts a été entièrement financé par l'Association du Groupe Scolaire Henriette BONIN grâce aux actions de l'équipe éducative. Le directeur fait remarquer avec regret que le Ministère de l'Education Nationale n'aura même pas versé un euro...

Ce projet a tout de même reçu le soutien indirect du Centre Culturel par la prise en charge du billet d'avion de Valérie Tonnellier qui a dispensé des cours dans l'établissement.

### **III / Les animations de Noël**

Une fête sera organisée le jeudi 18 décembre à 10 h 00. Comme chaque année, on retrouvera des chants, des danses, un spectacle de théâtre...

Le Père Noël, lui, viendra visiter les enfants le vendredi 19 décembre vers 10 h 00.

### **IV / Le projet «Chicago»**

Ce projet est toujours «dans l'air». Les enfants en parlent même si l'enseignant n'a pas encore abordé la question avec eux !

Se pose un sérieux problème de financement. Malgré de nombreux rendez-vous ou entretiens téléphoniques et un dossier déposé depuis le mois d'août 2008, la Direction de la Jeunesse et des Sports ne peut s'avancer quant à une éventuelle subvention.

Le contexte budgétaire est très morose.

Le directeur rencontrera de nouveau la directrice de ce service le mercredi 10 décembre afin de faire un point sur la situation

#### Deux points préalables :

- Il ne paraît pas opportun de lancer un tel projet si ensuite les bailleurs de fonds font marche arrière. Les enfants seraient extrêmement frustrés (les parents, aussi).

- Par ailleurs, ce projet, pour des jeunes élèves, doit être mûri doucement pour éviter des coups de cafard sur place à 2 000 km de l'Archipel... Il doit aussi faire l'objet d'un travail pédagogique sérieux en amont (correspondances scolaires, contacts avec les familles, initiation à la géographie de la ville, visualisation préalable des lieux, etc.). Aussi, il ne paraît pas raisonnable de décider «au dernier moment» un départ, quelques semaines après avoir reçu d'éventuelles assurances financières.

Un point sera fait avec les parents fin décembre ou tout début janvier.

Ce projet ne peut aussi être lancé que s'il est soutenu collectivement par toute l'équipe éducative (parents et enseignants).

### **V / Questions diverses**

Les parents d'élèves regrettent que l'Ecole Henriette BONIN soit exclue du ramassage scolaire. Ainsi, un enfant qui habite les quartiers des Graves ou Galantry ne peut accéder à notre école avec le service de ramassage scolaire. La mesure peut même sembler discriminatoire...

Le directeur informera le Président du Conseil Territorial et sollicitera un aménagement de l'actuel ramassage.

\* Les parents d'élèves évoquent la question des goûters.

Ils ont reçu de la part de quelques parents des commentaires parfois contradictoires. Ils en font part :

- Le goûter est trop «lourd» le mercredi matin (distribution d'une brioche sans sucre ou d'un pain au chocolat).

- Le goûter est insuffisant.

- Il faudrait donner un goûter l'après-midi.

Le directeur rappelle :

1 ) Le «menu»

Lundi : fruits en morceaux (pomme ou clémentine ou ½ banane ou kiwi ou même fraise selon les saisons) ou compote de fruits / petit verre de lait

Mardi : «minigo» / petit verre de jus de fruit

Mercredi : viennoiserie / petit verre de jus de fruit

Jeudi : pain confiture ou beurre ou chocolat (1 tranche) / petit verre de jus de fruit

Vendredi : fruits en morceaux (pomme ou clémentine ou ½ banane ou kiwi ou même fraise selon les saisons) ou compote de fruits / petit verre de lait

Ce menu a été approuvé par une diététicienne de la C.P.S.. Il est équilibré et ne constitue pas un apport excessif de calories. Il est donné le matin entre 9 h 30 et 10 h 00. Il ne peut donc perturber l'appétit du repas du midi.

2 ) Le système actuel donne satisfaction a la quasi unanimité des parents.

L'actuelle équipe des parents d'élèves soutient le système actuel.

Si une autre équipe de parents souhaite revenir sur cette position. Elle pourra le faire l'an prochain en se présentant aux élections des représentants de parents d'élèves.

La séance est levée à 19 h 15.

Le directeur de l'école

Frédéric Beaumont